

Fait: Sate

expressement

N° 17

Jappey marines.
Jappey Henri.

Je soussigné, en vertu de mes fonctions, le vingt quatre
Septembre, à deux heures de relevée, Devant nous Claude
Sate, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint-
Joseph de Rivière, Canton de St. Saverus du parr. Est Ampion
Etienne Jappey marines, âgé de trente quatre ans, Cultivateur.
Domicilié en cette commune, au Damais, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré être né dans
son domicile, le jour d'hier, à quatre heures après midi, de son
légitime mariage avec Etienne Sate Noé, filleuse, âgée de
trente cinq ans, auquel enfant il a été donné les prénoms de
Joseph Henri. De laquelle présentation et Déclaration nous avons
reçu l'acte expresse des deux père Charles Jette, marié, âgé
de trente ans, et Etienne Genon Commisaire, Cultivateur, âgé de
cinquante ans, tous les deux domiciliés en cette Commune, et témoins
requis, et a le Compromis signé avec nous, nous les témoins qui
ont été larcé ne le savoir après l'acte fait. Sate

Etienne Jappey marines

le vingt et le quinze Octobre
Sate, maire